

**La randonnée “Granit’eau bois” est strictement pédestre.** Elle n’est ni une compétition, ni une course. Chaque participant se doit de conserver l’esprit de la randonnée pédestre et de se préparer moralement et physiquement afin d’éviter les abandons et accidents. Les organisateurs ont toujours le souci d’assurer en priorité la sécurité et le respect de l’environnement, de leur côté, les participants doivent strictement observer les règles du code de la route ainsi que les arrêtés municipaux des communes traversées. Ils doivent faire preuve de discipline en se conformant aux instructions données par les organisateurs. Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas d’accident ou de poursuites liés aux infractions qui pourraient être commises, se réservant le droit d’exclure le fautif. Les participants de la rando pédestre s’engagent à marcher, à ne pas courir.

### **Les animaux ne sont pas autorisés pendant la randonnée.**

#### **Engagement**

:  
20 € pour le parcours des BRAVES de 30 km, 12 € pour le parcours des PEINARDS de 15 km comprenant : l’accueil petit-déjeuner, la carte de route, l’assistance, le(s) ravitaillement(s), le pique-nique, récompense et pot de départ pour les braves. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d’abandon ou de désistement ou autre cause indépendante de la volonté des organisateurs.

Pour la rando pédestre, la carte de route est nominative, elle justifiera de la participation.

#### **Âge**

:  
Par mesure de sécurité, il ne sera pas délivré de carte aux moins de 12 ans. Les jeunes de 12 à 18 ans participent sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs qui doivent impérativement remplir une autorisation parentale obligatoire (voir le bulletin d’inscription) pour que nous leur donnions leur carte de route.

#### **Engagement santé, Assistance Médicale :**

En aucun cas la responsabilité des organisateurs ne pourra être invoquée pour des problèmes liés uniquement à l’état de santé des participants qui auront dû s’assurer de leur aptitude à participer à cette animation pédestre. L’assistance médicale est assurée par les ambulances Morin. Pour les marcheurs un rapatriement en cas d’abandon est prévu au 15e km.

#### **Stationnement:**

Des parkings (parking du Champ de Foire et à proximité) à Saint-Sever ont été prévus par les organisateurs ; ne stationnez pas sur les bords de routes.

#### **Ravitaillements**

:  
Les participants sont ravitaillés en nourriture et en boissons, sur présentation de leur carte de route, en un (peinards) ou plusieurs (braves) endroits tout au long du parcours. Cela n’exclut évidemment pas d’apporter un complément nutritif personnel.

### **Renseignements par mail : [graniteaubois@wanadoo.fr](mailto:graniteaubois@wanadoo.fr)**

#### **Renseignements techniques :**

⇒ Les randonneurs Braves et Peinards se rendront à Saint Sever où des parkings seront à leurs disposition à partir de 8 h.

Puis départ groupé des randonneurs Braves et Peinards à 9 H sur circuit entièrement balisé par nos soins.